

09 déc 2011 -18:05

## Elections RDC / Annonce des résultats provisoires : Réaction de la Belgique

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Didier Reynders prend note de la publication par la CENI des résultats provisoires complets des élections présidentielles, bureau de vote par bureau de vote - une mesure essentielle pour assurer la transparence et la crédibilité du processus électoral. Il note qu'il ne s'agit que de résultats provisoires, dans l'attente du traitement des éventuels recours; il est en effet prévu que les résultats définitifs de l'élection présidentielle seront proclamés le 17 décembre. Le Ministre appelle également à une compilation ordonnée et transparente des résultats des élections législatives.

Au nom de la Belgique, le Ministre appelle tous les acteurs politiques à proscrire toute forme de violence ; toute contestation éventuelle doit se faire par la voie légale et pacifique. Il rappelle aux autorités qu'elles sont les premières responsables de la sécurité de la population. Les forces de sécurité doivent absolument éviter tout abus dans le recours à la force.

La Belgique continuera à suivre la situation en RDC de près.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)